

17 février 2009

L'honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'honorable Leona Aglukkaq, ministre de la Santé
L'honorable Lawrence Cannon, ministre des Affaires étrangères

c.c. John Sims, sous-ministre de la Justice

À titre d'organismes œuvrant à la prévention, aux soins, aux traitements et au soutien pour le VIH, de même qu'à l'avancement des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, nous vous exhortons par la présente à faire en sorte que le Canada ratifie sans délai la *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées* (CRDPH).

Signée par 138 pays, la CRDPH est entrée en vigueur il y a un an. Au moment d'écrire ces lignes, 47 États avaient ratifié ce traité visant à protéger certains individus parmi les plus vulnérables, contre le déni et les violations des droits humains. En mars 2007, le Canada a signé la CRDPH en indiquant que sa ratification allait suivre. Nous félicitons le Canada pour cette importante décision. Toutefois, deux ans plus tard, le Canada n'a pas encore ratifié la CRDPH.

Par ailleurs, le dossier du Canada en matière de droits humains vient d'être étudié pour la première fois en vertu de l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Dans son rapport sur le sujet, le Groupe de travail de l'EPU a exprimé des préoccupations (à l'instar d'autres États membres de l'ONU). Il a adopté la recommandation que « le Canada ratifie le plus rapidement possible la Convention relative aux droits des personnes handicapées » [trad.].²

Nous exhortons le Gouvernement du Canada à ratifier rapidement la CRDPH et à collaborer à sa mise en œuvre avec les communautés de personnes handicapées. Nous l'incitons aussi à ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la CRDPH, pour assurer une surveillance efficace du mécanisme de mise en œuvre et une réponse adéquate aux violations de droits humains.

Nous considérons particulièrement importante l'adoption de mesures pour protéger et promouvoir les droits des personnes handicapées au Canada. La CRDPH stipule que « [p]ar personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres ».

À titre d'organismes de lutte contre le VIH/sida, nous unissons nos voix à celles d'autres intervenants afin d'exhorter le Canada à ratifier la CRDPH. Il existe de nombreux points communs entre la lutte pour une réponse efficace au VIH et celle pour l'avancement des droits des personnes handicapées.

Le stigmate et la discrimination entravent la réponse efficace à l'épidémie du VIH. Les personnes handicapées rencontrent de nombreux obstacles (notamment la discrimination liée au handicap) à l'accès à des services adéquats de prévention, de soins, de traitement, de soutien et d'information en matière de VIH. Les expériences des personnes vivant avec le VIH et des personnes handicapées sont semblables à plusieurs autres égards. Bon nombre de personnes vivant avec le VIH et d'autres handicaps sont touchées par la pauvreté. Plusieurs font l'objet de discrimination ou d'exclusion, ou n'ont pas accès à l'emploi, à l'éducation ou au logement. Les personnes vivant avec le VIH ont souvent d'autres types de handicaps; et la maladie à VIH et son traitement peuvent occasionner d'autres handicaps. La séropositivité réelle ou perçue et d'autres handicaps exposent ces individus à diverses violations de droits humains.

² Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, Groupe de travail de l'Examen périodique universel, quatrième session, Genève, 2-13 février 2009, *Draft Report of the Working Group on the Universal Periodic Review – Canada*, 5 février 2009, recommandation 22, p. 6; édition préliminaire non révisée, http://lib.ohchr.org/HRBodies/UPR/Documents/Session4/CA/A_HRC_WG6_4_L3_Canada.pdf; consulté le 6 février 2009.

Chez les personnes vivant avec le VIH qui sont asymptomatiques, l'expérience du stigmate et de la discrimination est souvent semblable à celle des personnes ayant un autre handicap moins apparent. Ce sont souvent les préjugés d'autrui, et non la déficience comme telle, qui posent des difficultés.

Pour leur part, les personnes vivant avec le VIH qui ont des affections débilantes liées au VIH ou à son traitement peuvent être confrontées à un double stigmate – i.e., celui lié au VIH et celui lié au handicap. Les personnes ayant d'autres handicaps (préexistants) sont souvent particulièrement vulnérables au VIH en raison d'un manque d'accès aux messages d'éducation et de prévention, du stigmate et de la discrimination, d'abus physiques et émotionnels, de violations de droits humains et d'un manque de capacité ou de possibilité de se protéger. Le stigmate et la discrimination liés au handicap et au VIH sont reconnus depuis longtemps comme d'importants obstacles à la prévention et à une réponse efficace au VIH à tous les paliers.

Pour toutes ces raisons, et pour favoriser l'inclusion et la protection des droits humains de *toutes* les personnes handicapées, nous exhortons le Gouvernement du Canada à enclencher le plus rapidement possible le mécanisme de ratification de la CRDPH, afin que l'échéance initiale de deux ans (s'achevant en mars 2009) soit respectée. La ratification immédiate de ce document crucial sera une importante étape vers une société canadienne plus inclusive.

Nous serions heureux d'avoir l'occasion de discuter avec vous de cet enjeu. Prière de communiquer avec nous aux coordonnées suivantes 416-513-0440 ext 237 ou ezack@hivandrehab.ca (Elisse Zack) ou 416-595-1666 ext. 229 ou relliott@aidslaw.ca (Richard Elliott).



Elisse Zack,
directrice générale, Groupe
de travail canadien sur le VIH
et la réinsertion sociale



Richard Elliott,
directeur général,
Réseau juridique
canadien VIH/sida



Rosemary Forbes,
directrice générale adjointe,
Coalition interagence sida et
développement

Pour le compte des signataires suivants :

AIDS Bow Valley
AIDS Coalition of Cape Breton
AIDS Committee of Guelph and Wellington
County
AIDS Committee of London
AIDS Committee of Newfoundland & Labrador
Inc.
AIDS Committee of North Bay and Area
AIDS Committee of Ottawa/Comité du sida
d'Ottawa
AIDS New Brunswick / Sida Nouveau-Brunswick
AIDS Niagara (AN)
AIDS Saint John
AIDS Thunder Bay
AIDS Vancouver
AIDS Vancouver Island
Alliance for South Asian AIDS Prevention
(ASAAP), Toronto
BC Persons with AIDS Society
Bureau Régional D'action Sida
Canadian AIDS Society
Canadian AIDS Treatment Information
Exchange (CATIE)
Canadian Harm Reduction Network
Canadian Treatment Action Council (CTAC)

Central Alberta AIDS Network Society
CIHR Canadian HIV Trials Network
COCQ-Sida
Fréquence VIH
HIV Support Network of Edmonton (HIV
Edmonton)
HIV West Yellowhead
L'A.R.C.H.E. de l'Estrie
Living Positive Resource Centre, Okanagan
London Gay Community Centre
M.A.IN.S. Bas St-Laurent
Maison Sainte-Famille Tom-Dee
Northern AIDS Connection Society
OHAfrica
Ontario HIV Treatment Network
Peel HIV/AIDS Network
People to People AIDS Organization (Canada)
Inc.
Positive Living North: No Kheyoh t'sih'en
t'sehena Society
Positive Women's Network
Sidaction (Trois-Rivières) Inc.
Stella
Victoria AIDS Resource & Community Service
Society